

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 30 NOVEMBRE 2017



DOSSIER FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr



ACTUALITÉ P3
Anniversaire
du théâtre Blossac

ÉCONOMIE P6
Salon des Métiers d'Art

SPORT P10
5° Cyclo-Cross

VIE PRATIQUE P12
Des badges pour
accéder à la mairie

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS

**LES MEILLEURES
CONDITIONS
POUR VOTRE
PROJET IMMOBILIER**



Votre agence à Châtelleraut

05 49 85 10 80

12 Boulevard Blossac 86100 Châtelleraut
chatelleraut@meilleurtaux.com

Au financement, de garantie, d'assurance et de prêt, ne peut être exécuté par un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. L'achat est subordonné à l'obtention du prêt. Si le prêt n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. CREDITAGSUR - Société de capital de 20 000 € - 39 bis rue du maréchal foch 86000 Poitiers - RCS POITIERS 500 912 159 - Courtier en opérations de banque et services de paiement et intermédiaire en assurance ORIAS n°08 040 126 (www.orias.fr) - Franchisé indépendant, membre du réseau Meilleurtaux.com - Liste de nos partenaires disponible en agence - Sous le contrôle de l'ACPR 61 rue Talbot 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr)

Flexo Gare

Le service qui garantit
vos retours le dimanche soir

3 départs
à 19h20, 20h30 et 21h20

**En correspondance
avec les trains**



A destination de votre arrêt
sur la commune de Châtelleraut

Pour me déplacer, j'utilise les Tac !

05 49 21 15 15
www.bustac.com



@bus_tac



Bus TAC Châtelleraut



KEOLIS
CHATELLERAUT

Coiffeur Eco-Citoyen

Développement durable,
mon coiffeur s'engage



LISSAGE Français Myriam-K
COLORATION VEGETALE
"Zéro produit chimique"

biocoiff'
BY CHARLEY FAYE

OFFRE "COIFFURE"

pour VOUS sur tous les services du salon
sur présentation de ce bon à l'accueil

-20%

Coiffeurs Créateurs
Bouniot - Visagiste

33, Av du Maréchal Leclerc CHATELLERAUT
9h - 19h 05 49 21 44 25
www.bouniot-coiffeurs-createurs.fr



Coiffeurs Créateurs - Web



Depuis son inauguration l'été dernier, le skatepark de la Manu ne désemplit pas et s'est imposé comme un terrain de jeu incontournable pour la jeunesse châtelleraudaise !

Balance ton « Châtelleraudais Bashing » !

Lorsqu'on me demande ce qui m'irrite le plus au sujet de notre ville, ma réponse est limpide : la critique systématique de Châtelleraudais... un sport local qui peut se targuer de champions médaillés toutes catégories !

Le mois d'octobre a été riche en unes de presse qui pourraient d'ailleurs concourir : entre les titres sur « l'abandon du quartier de Châteauneuf », la polémique - utile ? - sur l'éclairage des tours Vilmouth, le délabrement de l'école Léo Lagrange... Des pages entières consacrées aux problèmes ou aux esprits grincheux, et si rarement aux solutions que nous y apportons, aux investissements faits (skatepark, conservatoire, patinoires, écoles...), aux projets constructifs portés par les associations et acteurs locaux... Difficile pour un lecteur sans cellule psychologique, et a fortiori pour le potentiel investisseur ou nouvel arrivant de trouver du positif. Il peut même se demander où il va atterrir !

Le Français a cette propension naturelle au pessimisme : nous sommes souvent dans le peloton de tête de toutes les enquêtes relatives à la défiance en notre avenir et en celui de notre pays... Force est de constater que Châtelleraudais ne fait pas exception.

Bien évidemment, il ne s'agit pas de cacher la réalité des problèmes, nous sommes bien placés pour savoir qu'ils existent, mais la tendance est incrustée à toujours évoquer Châtelleraudais sous un prisme négatif, dégradante même pour la fierté de ses habitants, qui finissent par céder à la sinistrose. On ne peut pas leur jeter l'opprobre, car concédons-le, c'est usant à la longue.

La ville connaît un rebond économique (taux de chômage en baisse à 8,8%, au-dessous de la moyenne nationale) ; la question est simple : ne serait-il pas salutaire pour le territoire d'accompagner ces signaux positifs et de s'intéresser à l'essentiel : amplifier cette tendance ? Montrer la beauté et le confort de notre ville pour mieux la défendre face aux enjeux importants d'aujourd'hui et de demain : centre-ville, maintien des arrêts TGV, sauvegarde et développement de l'hôpital ? À vous de juger.

Nous, nous avons fait notre choix depuis longtemps ; Châtelleraudais, son Agglo, méritent plus de considération.

Jean Pierre Abelin

Maire de Châtelleraudais,
Président de la Communauté d'Agglomération
de Grand Châtelleraudais



Théâtre Blossac : les amateurs entrent en scène

Chaque année, le théâtre Blossac fête l'anniversaire de sa réouverture en ouvrant sa scène aux artistes amateurs. Pendant deux jours, les associations culturelles de Grand Châtelleraudais vont investir cet emblématique théâtre à l'italienne. Vus des quatre coins de l'Agglo, des passionnés de musique, de chant et de danse se succéderont pour offrir au public châtelleraudais une belle programmation et une large palette de talents et de styles.

La chorale « À Vaux Chœur » (Vaux-sur-Vienne) ouvre les festivités le samedi 25 novembre à 14h. La chorale d'enfants « Les P'tits Ruisseaux » (La Roche-Posay), les danseuses du Foyer culturel de Dangé-Saint-Romain, le « Chœur des Trois Rivières » (La Roche-Posay) se produiront ensuite et « Les Baladins des Deux Eaux » (La Roche-Posay) clôtureront la journée en musique et danses traditionnelles.

La fête continue le dimanche 26 novembre avec le spectacle de danse orientale de l'association « Sheyrina » (Saint-Gervais-Trois-Clochers). Monteront ensuite sur les planches l'ensemble vocal « Entre Vienne et Creuse » (Dangé-Saint-Romain) et l'association de danse de Pleumartin.

« La Corbeille d'or » (Scorbé-Clairvaux) invitera aux rythmes de la danse et du chant réunionnais et « Roch'line dance » (La Roche-Posay) à une démonstration de danse en ligne. Le chœur de femmes et le chœur mixte des « Voix du Lençloîtrais » se partageront la scène. Onze associations qui démontrent que notre territoire est riche de talents et d'initiatives.

Les spectacles sont gratuits.
Réservez vos places au théâtre Blossac,
du mardi au vendredi de 14h à 18h.
05 49 23 70 60
Programme détaillé sur : www.ville-chatelleraudais.fr

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtelleraudais

Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac

86106 Châtelleraudais Cedex

Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraudais.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin

Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice

Rédacteur en chef : Charles Viançon-Ponté

Rédaction : Charles Viançon-Ponté, Patrick Sitaud,
Florence Henneresse, Carole Pouvreau

Photos : Nicolas Mahu

Régie publicitaire : COMWEST 06 81 14 22 06

Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC

Conception : Agence Chat Noir - Châtelleraudais

**Pour être au cœur de l'actualité
et être plus proches de vous,
nous comptons sur vous !**

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées :
par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraudais.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville : www.ville-chatelleraudais.fr

Accédez sur le site
www.ville-chatelleraudais.fr

à l'application
iPhone



à la version pdf et
audio du magazine



> LES BRÈVES



**MOI(S)
SANS TABAC**

EN NOVEMBRE, ON ARRÊTE LE TABAC !

À Châtelleraut, ateliers

et consultations gratuits sont proposés :

- par l'Assurance maladie à l'Espace Clemenceau : Alimentation et sommeil
lundi 20 novembre de 17h à 19h,
Gestion du stress et activité physique
lundi 4 décembre de 16h à 18h

05 49 44 73 20

sesa@cpam-poitiers.cnamts.fr

- par le SCAPA - 49 rue Colbert
05 49 88 67 31

- pour les femmes enceintes à l'hôpital Camille Guérin avec une infirmière tabacologue, dans le hall d'accueil les lundis de novembre.

05 49 02 90 22

- par une infirmière ASALEE (Action de santé libérale en équipe)

Maison de santé Krebs

1 rue Madame, les mercredis de 10h à 12h

et cabinet médical au 17 rue Abbé Lalanne

les vendredis de 13h30 à 15h30.

Et par un soutien psychologique

06 15 04 46 04

**OLDELAF ET ALAIN BERTHIER
DANS LA FOLLE HISTOIRE**



DE MONTANA

Personne ne connaît Michel Montana, chanteur oublié des seventies, sauf le duo de Oldelaf et Alain Berthier, multipliant les gags et les vanes dans un spectacle anti-tristitude.

Sur la scène du nouveau théâtre, mercredi 22 novembre à 20h30, ils raconteront la vraie fausse histoire de ce chanteur, l'occasion de revisiter les titres phares des années 70.

> Entrée : 6, 12 et 17 euros

**30^e SALON DE PEINTURE ET
SCULPTURES À LA GRANGE**

Les samedi 18 et dimanche 19 novembre, l'atelier de peinture et de sculpture organise son 30^e salon à La Grange de Targé au cours duquel des artistes sont primés.

L'occasion de découvrir les œuvres des adhérents réalisées dans l'année et celles d'artistes régionaux.

> Entrée gratuite, de 10h à 19h

Les Insoucians : un festival de cirque plein de talent et de légèreté !



Installation le mois dernier du nouveau chapiteau de l'école de cirque, sur le site de l'ancienne école de gendarmerie, à l'îlot de Laâge.

Un jeune festival de cirque va éclairer les jours d'hiver de Châtelleraut, ville de cirque s'il en est. « Les Insoucians » - nés de la rencontre entre Jérôme Montchal, directeur des 3T - scène conventionnée qui fait cette saison le pari de la jeunesse et Mathieu Antajan, nouveau directeur de l'École Nationale de Cirque de Châtelleraut (ENCC) - font la part belle à la jeune création circassienne. Le 1^{er} décembre, en ouverture du festival et pour l'inauguration du nouveau chapiteau installé mi-octobre à l'îlot de Laâge, des élèves de l'ENCC ont créé un spectacle avec leurs confrères de l'École de Cirque de Bordeaux. En deuxième partie, des étudiants de l'École de Cirque de Toulouse « jouent » leur création. « Les Insoucians » rajoutent des ingrédients à la formule « Cirque en décembre » et invitent des compagnies d'ici et d'ailleurs : la C^{ie} Defracto, le cirque Bang Bang, la C^{ie} Avis de tempête... Un partenariat avec le conservatoire Clément Janequin donne un surprenant « Bœuf Cirque Grenier ». Dix jours, quatre lieux pour un peu de légèreté, pas mal d'insouciance et beaucoup de talent !

Du 1^{er} au 10 décembre

Programmation complète et réservation sur www.3t-chatelleraut.fr

Bon à savoir

CÔTÉ ARCHI

Exposition « Cloches ! » Suivez le guide...

Vendredi 24 novembre à 17h30,

à l'Hôtel Alaman

Réservation à

l'Office de tourisme

05 49 21 05 47

Œuvres d'art, instruments de musique et témoins de l'histoire locale, les cloches rythment notre quotidien. Pour découvrir les secrets de ces belles messagères, mises en lumière par un minutieux travail d'inventaire et de recherche, venez découvrir l'exposition sur l'exceptionnel patrimoine campanaire de Grand Châtelleraut en compagnie d'un guide-conférencier du Pays d'art et d'histoire qui vous donnera les clés pour comprendre leurs mystères.

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE



Consommation d'énergie : le bilan de l'Agglo

L'Agglo prépare son Plan climat air énergie territorial (voir dossier central). Une occasion de faire un bilan des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire. L'inventaire réalisé récemment par l'AREC (Agence régionale évaluation environnement climat) donne les répartitions suivantes pour la consommation d'énergie : en tête, le secteur du déplacement, 46% ; puis le secteur du logement, 26%. Le secteur industriel, le tertiaire et l'agriculture viennent ensuite avec respectivement 16%, 9% et 3%.



Kar'elle a déménagé rue Bourbon

Depuis le 26 août, la boutique de prêt-à-porter Kar'elle, précédemment rue de l'Arceau, a déménagé rue Bourbon, face à Devred, dans un local plus grand et surtout plus visible.

Carole Quilichini, la propriétaire, propose à ses clientes une boutique avec une nouvelle déco et de nouvelles ambiances et surtout un nouveau rayon consacré aux grandes tailles, jusqu'au 50/52, tout en conservant ses collections de prêt-à-porter tendance, mode et à petit prix, sans oublier les accessoires, indispensables pour compléter sa tenue.

KAR'ELLE
58 rue Bourbon - 05 49 20 17 27 - 06 73 89 00 14
krollquili@hotmail.fr
Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h15
et de 14h15 à 19h et le jeudi de 10h à 13h et de 14h15 à 19h

L'institut de Marie, 100% naturel



Installée dans le quartier des Trois Pigeons, Marie a comme ligne directrice le 100 % naturel et le bien-être de ses clientes. Sa volonté est de faire que chaque soin soit un moment privilégié, en toute intimité dans un univers cocooning et avec des produits bio, non testés sur des animaux, sans ingrédient d'origine animale et fabriqués en France.

Marie, à l'institut comme à domicile, travaille avec des produits basés sur l'aromathérapie, la chromothérapie et l'olfactothérapie pour les soins du corps, ou à base de fleurs et de fruits pour le visage et, pour le maquillage, des produits bio, vegan et rechargeables. Tous les produits sont également en vente à l'institut.

L'INSTITUT DE MARIE
58 rue des Trois Pigeons - 06 62 37 87 10
Sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 13h

Imagin'Hair salon chic et moderne



Depuis mars, Audrey Quetif a repris le salon de coiffure situé face à l'école Jean-Zay pour en faire un salon au décor chic et moderne, consacré aux femmes, hommes et enfants, un salon où elle pratique la coiffure classique : coupe, coloration, mèches, permanente, brushing, etc.

Coiffeuse depuis une vingtaine d'années, Audrey a quitté la région parisienne pour s'installer à Châtellerauld, ville pour laquelle elle a eu le coup de cœur.

IMAGIN'HAIR
74 avenue Camille Pagé
05 49 21 29 47
Lundi et jeudi de 9h à 18h,
mardi et vendredi
de 9h à 19h et samedi de 9h à 16h
Fermé le mercredi.

Salon des Métiers d'Art : entre l'art et l'artisanat



Le 13^e Salon des Métiers d'Art se tient les 25 et 26 novembre à Châtellerauld. Organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vienne et Grand Châtellerauld, cet événement toujours très attendu accueille cette année 36 artisans qui viennent faire découvrir au public leur savoir-faire unique. De nombreux métiers d'art sont représentés : verrerie, coutellerie, ébénisterie, tapisserie, création de bijoux, de chapeaux, peintures, restauration de faïence, tournure sur bois, bijouterie-joaillerie... Une large palette de talents, illustrée par des artisans fidèles et par de nouveaux exposants : un luthier, une couturière qui présente ses créations à base de recyclage textile, une laqueuse, une créatrice de bougies artisanales,

une créatrice d'accessoires de mode, une artiste peintre... et bien d'autres qui quittent leur atelier pendant deux jours pour nous faire découvrir leur art. Professionnels ou amateurs, ils créent ou restaurent des objets uniques, à la croisée du beau et de l'utile, et détiennent tous, dans leur domaine, un savoir-faire remarquable. Une occasion de découvrir des objets originaux et de qualité pour préparer Noël.

SALON DES MÉTIERS D'ART
Complexe culturel de l'Angelarde
Samedi 25 novembre de 14h à 19h
et dimanche 26 novembre de 10h à 19h
Entrée gratuite



Forum Emploi 86



Le Forum Emploi 86 donne la possibilité aux recruteurs de rencontrer chaque année, à l'automne, en un seul lieu et sur une journée, les personnes en recherche d'emploi, dans une vingtaine de secteurs. La rencontre directe et le dialogue sont alors le moyen le plus sûr de rencontrer les futurs collaborateurs de l'entreprise.

Pour les personnes en recherche d'emploi, la rencontre directe avec le monde économique et ses exigences, est un plus motivant dans leur démarche. Organisé par le Département de la Vienne en partenariat avec Grand Châtellerauld, ce rendez-vous donne accès à des milliers de postes proposés par plus d'une centaine d'entreprises de la Vienne et des départements limitrophes. Le Forum Emploi 86 est en libre accès, sans nécessité d'inscription préalable pour les visiteurs.

Par ailleurs, une halte-garderie gratuite accueille les jeunes enfants de 9h à 18h, des interprètes en langue des signes sont à la disposition



des malentendants et une navette gratuite transporte les Châtelleraudais à Poitiers (départ devant l'hôtel de ville à 8h et à 12h45).

Jeudi 30 novembre, parc des expositions de Poitiers, hall B
Plus d'infos sur forum-entreprendre86.fr

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



L'entreprise châtelleraudaise VMH Énergies produit elle-même les panneaux photovoltaïques qu'elle installera prochainement sur le site de La Massonne.



Evelyne Azihari,
vice-présidente de l'Agglo
et adjointe au maire
en charge du
développement durable.

Deux centrales électriques solaires vont voir le jour à Châtelleraut en 2018. Des installations qui ne sont pas l'aboutissement d'un projet isolé, mais bien le fruit d'une réflexion globale autour des énergies renouvelables et du développement durable. Jour après jour, la Ville et Grand Châtelleraut agissent et nouent les partenariats pour protéger aujourd'hui l'environnement et les ressources dont nous aurons besoin demain.

La Ville et l'Agglo travaillent actuellement à l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial (PCAET), défini par la loi sur la transition énergétique de 2015.

La démarche est déjà bien engagée et le document sera déposé auprès des services de l'État dans le courant de l'année 2018. Il fixera alors pour les 6 ans à venir toutes les grandes orientations et les actions dans les domaines de la demande d'énergie, de la production d'énergies renouvelables, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'adaptation au changement climatique.

Une démarche « qui s'inscrit dans la continuité de la politique énergie climat menée depuis 2009 par l'Agglo et du plan climat énergie territorial (PCET) déposé en 2012 », rappelle Evelyne Azihari, vice-présidente de l'Agglo et adjointe au maire en charge du développement durable.

L'élargissement du territoire au 1^{er} janvier dernier impose de compléter le dispositif par de nouveaux diagnostics et inventaires. Les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ont été inventoriées après l'été par l'Agence régionale évaluation environnement climat (AREC - Nouvelle-Aquitaine), sur les secteurs résidentiel, tertiaire, industriel, agricole, des transports et de la production d'énergie renouvelable du territoire : la convention énergétique estimée à 2 741 GWh pour Grand Châtelleraut devrait progressivement descendre à 2 193 GWh d'ici 2030, selon les objectifs fixés par la loi de transition énergétique de 2015.

DES ACTIONS ET DES PROJETS RECONNUS

D'autres outils sont également mobilisés. La Ville et l'Agglo ont reçu simultanément en 2011 le label Cit'ergie, qui permet aux collectivités de renforcer leur politique énergétique dans un processus d'amélioration continue - « un bon révélateur des freins et blocages pour pouvoir faire mieux », selon Evelyne Azihari. Réévalué tous les 4 ans et en dépit d'un renforcement des exigences de ce label, l'agglomération châtelleraudaise a obtenu l'an passé le renouvellement de son titre.

Par ailleurs, lauréates depuis 2014 de l'appel à projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), l'Agglo et Châtelleraut bénéficient encore aujourd'hui de financements à hauteur de 80% pour des projets structurants dans les domaines de la mobilité, de la production d'énergie, de l'adaptation au changement climatique...

> TRANSFORMER LA LUMIÈRE DU SOLEIL EN ÉLECTRICITÉ

L'année 2018 sera marquée à Châtelleraut par la concrétisation de deux projets énergétiques majeurs : deux centrales photovoltaïques vont être installées sur deux grandes friches, au nord et au sud de la ville.

Centrale de Nonnes

Puissance : 8,34 MWc

Surface : 13,5 ha

Une fois la construction commencée par la société Solaire Direct, le chantier devrait durer 6 mois, le temps d'installer les 450 « tables » (qui chacune accueillera 66 modules photovoltaïques) et les locaux techniques nécessaires au fonctionnement de la centrale. Une liaison souterraine reliera ensuite le parc au réseau électrique, via un poste source situé à plus de 900 mètres.

Suite à l'enquête publique réalisée en début d'année, les autorités environnementales ont reconnu la cohérence du terrain choisi, qui permet de valoriser un espace laissé en friche depuis plusieurs décennies.

Centrale de La Massonne

Puissance : 2,7 MWc

Surface : 4,5 ha

La société VMH 2 est en charge du chantier qui rassemblera 505 « tables » de 20 modules photovoltaïques chacune, et qui durera entre 4 et 5 mois. À terme, le site produira 3 475 MWh/an, soit la consommation annuelle de 1 160 foyers de 4 personnes (hors chauffage).

Une étude d'impact estime que la production de 420 tonnes de CO₂ sera évitée chaque année grâce à ce projet.



Les terrains d'installation des deux centrales ont dû être préparés. Afin de promouvoir une économie circulaire autour de ces projets, une entreprise locale a effectué le défrichage, tandis qu'un chantier solidaire avec les jeunes de l'ADSEA a permis de réaliser au préalable le nettoyage de surface nécessaire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Une centrale photovoltaïque est un moyen de production d'électricité industriel qui fonctionne grâce à la lumière du soleil :

1 - Captage des rayons

Les panneaux solaires installés en rangées et reliés entre eux captent la lumière du soleil.

2 - Production d'électricité

Sous l'effet de la lumière, le silicium, un matériau conducteur contenu dans chaque cellule, libère des électrons pour créer un courant électrique continu.

3 - Transformation du courant

Un onduleur transforme ce courant en courant alternatif pour qu'il puisse être plus facilement transporté dans les lignes à moyenne tension du réseau.

4 - Utilisation de l'électricité

L'électricité est consommée par les appareils électriques. Si l'installation n'est pas raccordée au réseau (site isolé), elle peut être stockée dans des batteries. Sinon, et c'est le cas à Châtelleraut, tout ou partie de la production peut être réinjectée dans le réseau, EDF ayant obligation de rachat de cette électricité. Lorsque la production photovoltaïque est insuffisante, le réseau fournit l'électricité nécessaire.



> CIRCULER À L'ÉLECTRIQUE !

Plusieurs aménagements sont actuellement en cours pour permettre à tous des déplacements doux, plus propres et respectueux de notre environnement quotidien :

■ STATIONS DE VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE :

six stations ont été installées depuis le mois dernier : 3 à Châtelleraut, 1 à Cenon-sur-Vienne, 1 à Thuré et 1 à Naintré. La cinquantaine de vélos accessibles rejoint les 50 autres vélos électriques déjà mis en service cet été à la gare de Châtelleraut, au local Vélibléu.

Tarifs et formules d'abonnement sur www.grand-chatelleraut.fr

■ BORNES DE RECHARGE POUR VOITURES ÉLECTRIQUES :

après les bornes installées face à la gare et sur le boulevard Blossac, Sorégies poursuit son déploiement à La Manu, à l'AFPA et sur la zone commerciale de la Désirée.

Renseignements et abonnements sur www.alterbase86.soregies.fr



■ LA COLLECTIVITÉ ROULE « ÉLECTRIQUE » :

dans le cadre de la convention « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), la Ville et l'Agglo mettent en service 16 véhicules légers et 7 utilitaires électriques à la disposition des agents des différents sites municipaux et communautaires. Les services techniques de la rue d'Antran seront prochainement équipés d'une ombrière surplombée de panneaux photovoltaïques pour recharger les véhicules stationnés grâce à l'énergie solaire.

> LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Créée en 2015, la plateforme ACT'e en Pays Châtelleraudais vous conseille et vous accompagne gratuitement sur les aspects techniques et financiers de la rénovation énergétique de votre habitat.

Présents le mois dernier pendant les trois jours du Salon Maison au Chillou, les conseillers de la plateforme ACT'e ont pu informer de nombreux visiteurs dans leurs projets de rénovation de leur habitat : diagnostic, financement et sur le choix des professionnels. La plateforme mise en place par l'Agglo avec le soutien de l'Ademe et de l'espace Info Energie, a également noué des partenariats avec un réseau d'entreprises engagées en faveur de la rénovation énergétique du logement sur le territoire.

Des « PRO ACT'eurs » qui ont tous signé une charte et qui se réunissent tous les six mois pour partager études, retours d'expérience, etc.

Vous pouvez retrouver sur internet ces professionnels du bâtiment, fournisseurs et distributeurs d'énergie, acteurs du monde social et financeurs, mais aussi tous les conseils des techniciens, conseiller énergie et architecte de la plateforme sur le site acte-renovation.fr



ACT'e en Pays Châtelleraudais - Guichet unique
30 rue Saint-Jacques - 05 49 93 00 05
acte-renovation.fr

UN CHANTIER EXEMPLAIRE RUE DE VERDUN



Projet retenu dans la convention Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV - lire page 7), une procédure de marché public a été lancée en septembre pour désigner les entreprises qui participeront à un chantier « modèle » pour illustrer la capacité des artisans et des acteurs de la transition énergétique sur notre territoire à réaliser un logement performant au niveau énergétique tout en préservant le bâti ancien. Propriété de la Ville, l'habitation inhabitée et située à l'angle de la rue de Verdun et du quai des Acadiens va être entièrement rénovée, selon

la démarche de développement durable conduite par Grand Châtelleraudais : ravalement extérieur avec des matériaux perméables, chaudière à condensation, isolation et charpente, etc. Les artisans engagés avec la plateforme Act'e pourront s'ils le souhaitent participer à des modules de formation spécifiques sur ce chantier (techniques d'isolation bio-sourcées, ventilation...), et le nouvel hébergement ainsi créé permettra à terme d'accueillir de jeunes étrangers de passage à Châtelleraudais lors d'échanges avec le service Relations Internationales.

> LES POSTIERS, AMBASSADEURS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Poste ne se contente plus aujourd'hui de « distribuer le courrier » et développe de plus en plus de missions transversales. Ainsi, profitant de l'expérience de sa propre transition énergétique, la Poste a décidé de mettre son expertise au service des particuliers désireux de rénover leur maison. Châtelleraudais s'est ainsi appuyée sur les postiers de son territoire pour faire connaître les services de sa plateforme ACT'e, générant ainsi en un temps assez court des contacts d'habitants potentiellement intéressés.

Les habitants sont rassurés par la neutralité commerciale de ces agents : « Il faut surtout éviter d'être trop intrusif », témoigne ainsi une factrice châtelleraudaise. Dès le départ, les gens ont assez facilement confiance en « leur » facteur, et on ouvre des portes qui ne l'auraient sans doute pas été par d'autres ». L'action permet ainsi d'informer et de faire de la pédagogie auprès des propriétaires en les incitant à agir pour réduire leur facture énergétique.



5^e édition du Cyclo-Cross de la Forêt



La deuxième partie du mois de novembre s'annonce bien fournie en événements cyclistes dans le Châtelleraudais...

Après la 16^e Randonnée Sylvain Chavanel qui se déroulera cette année le dimanche 19 novembre à Colombiers, l'Avenir Cycliste Châtelleraudais (ACC) remet le couvert le 25 novembre avec le Cyclo-Cross de la Forêt. Pas de changement côté organisation pour la cinquième édition de cette épreuve. De poussins à seniors, toutes les catégories, féminines et masculines, seront représentées. De 500 m de circuit pour les plus jeunes, à 2 100 m pour les plus âgés, il devrait y avoir du spectacle, à partir de 10h30.

Lors de son édition 2016, la course avait réuni le plus de concurrents en Poitou-Charentes pour ce type d'épreuve, avec près de 240 coureurs engagés. Un peloton dans lequel se trouvait Thomas Bonnet, champion du monde de VTT junior qui avait même remporté l'épreuve châtelleraudaise. Il devançait Yoann Paillot et Nicolas Coste. Ce dernier, sociétaire de l'ACC, faisait ainsi mieux qu'en 2015 en terminant troisième au lieu de quatrième.

Des coureurs de l'ACC devraient être présents sur la ligne de départ de cette nouvelle édition pour tenter de faire aussi bien que Nicolas Coste l'an passé.

AVENIR CYCLISTE CHÂTELLERAUDAIS
Martine et Michel Soulat
05 49 23 17 94 - acchatelleraut.free.fr

Volley-ball, la *Soft attitude*

La saison 2017-2018 se présente plutôt sous de bons auspices pour la section Volley du CSAD-C. Les équipes premières masculines et féminines, qui évoluent en pré-nationales, joueront ainsi contre Saintes le 3 décembre, à partir de 14h, à la salle omnisports. Un club qui occupe le haut du tableau et devrait donner du fil à retordre aux volleyeurs locaux.



« Le parcours de nos deux équipes première est un peu similaire à celui de la saison passée, commente Michelle Gouverneur, responsable de la section. Après une place de 6^e l'an passé en pré-nationale masculin et féminin, nous avons bon espoir de nous rapprocher du trio de tête dans chacune des catégories. »

Le club cherche à développer de nouvelles activités pour promouvoir la pratique du volley, en la rendant plus accessible.

Le lien entre la santé et la pratique sportive sert de fil conducteur à cette démarche. Ce sera notamment le cas cette saison, avec la mise en place d'une section Soft volley.

« C'est une version plus ludique et moins technique de notre sport. Le Soft volley se pratique sur terrain plus petit (1) et avec quatre joueurs au lieu de six. La balle utilisée est également plus légère. C'est idéal pour reprendre le sport en douceur tout en s'amusant. Nous comptons faire découvrir

cette nouvelle pratique au moment de soirées spéciales ou de nos portes ouvertes. »

Le club invite ainsi le mercredi 22 novembre à 19h au gymnase de la Maronnerie, pour une soirée découverte gratuite du Soft volley.

(1) 13 m x 6 m au lieu de 18 m x 9 m

CONTACT : www.csad-c.net/sections/volley-ball
csadc-volleyball.clubeo.com

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES
AVF
SERVICE AU NOUVEL ARRIVANT
Châtellerauld

Samedi 25 novembre 2017
Journée des Nouveaux Arrivants

Journée portes ouvertes

14h à 18h

Salle Camille Pagé
12 Avenue Camille Pagé, 86100 Châtellerauld

Nouez de nouveaux contacts avec des habitants

Faites connaissance avec AVF et son Service au Nouvel Arrivant

Découvrez votre ville et son environnement

L'Accueil des Villes Françaises (AVF) vous ouvre ses portes

L'Accueil des Villes de France (AVF) est la seule association qui a vraiment pour mission d'accueillir les nouveaux habitants de Châtellerauld, partageant volontiers ses valeurs d'accueil, de convivialité, de partage.

Les AVF sont présents dans la France entière et l'antenne de Châtellerauld compte près de 200 adhérents, nouveaux résidents et même Châtelleraudais de longue date, auxquels est offerte la possibilité de créer des liens amicaux au travers de sorties culturelles, de conférences, de rencontres conviviales, et tout au long de la semaine, d'ateliers artistiques, culturels, sportifs et ludiques.

Vous venez de vous installer à Châtellerauld ou aux alentours ?
Ou peut-être même y résidez-vous depuis quelques années ?

Le 25 novembre, comme partout en France ce jour-là, l'AVF vous ouvre grand ses portes ! La présidente Irène Chadeau et les animateurs vous recevront et vous présenteront les diverses animations : un avant-goût pour tous ceux qui désireraient ensuite rejoindre l'association.

Au programme : stands, animations, jeux, dégustations... et intermèdes musicaux et humoristiques avec le groupe Orphé'um (chants de marins et chansons pour rire).

CONTACT : Samedi 25 novembre, de 14h à 18h30
Salle Camille Pagé (près de l'hôtel Ibis et du centre commercial Auchan)
Renseignements www.avf.asso.fr
05 49 02 03 38

Les Bluettistes ont fêté leurs 40 ans... en chantant !

Initialement formée par et pour les retraités, la chorale des Bluettistes s'est depuis ouverte à tous et forme, 40 ans plus tard, plus qu'un ensemble musical, « une famille » comme le souligne volontiers France Grosjean, la nouvelle présidente du groupe qui a succédé cette année à Claude Pley.

40 ans... et 40 choristes ! Une chorale mixte qui se réunit chaque lundi (sauf pendant les vacances) à l'auditorium du conservatoire Clément Janequin pour interpréter un répertoire essentiellement profane.

À la tête des répétitions, le chef de chœur Aurélien Poyant a succédé depuis 4 ans à Michèle Debain. Très impliqué sur le territoire dans le chant-choral (il est à l'origine de nombreuses formations), il a su séduire toutes et tous les Bluettistes, qui suivent avec entrain les thèmes de travail qu'il propose chaque année, tels que la paix, l'amitié... ou les couleurs cette année (et le « bleu », bien évidemment !). Une source d'inspiration que traduit un répertoire très éclectique : *Fantaisie Bleue*, *Verte Campagne*, mais aussi *Armstrong* de Nougaro, ou *La Maison Bleue* de Leforestier, *Couleur Café* de Gainsbourg, etc.



Les Bluettistes se produisent toute l'année, lors de la fête de la musique par exemple, ou sur le marché de Noël, traditionnellement. Mais également dans les maisonnettes de la Ville, ou lors de concerts exceptionnels. Prochain rendez-vous, après Châtellerauld l'an passé, le 21 novembre à Poitiers à la rencontre chorale de la Sainte-Cécile, qui réunit tous les ans

les quatre mêmes ensembles vocaux viennois (Châtellerauld, Poitiers, Saint-Savin et Chauvigny).

Envie de participer ?
Les Bluettistes « recrutent » justement !
Contact auprès de M^{me} France Grosjean
au 06 18 27 72 88
86bluettistes@gmail.com

Nouveau commandant au SDIS, et un équipement rénové

Depuis le 1^{er} octobre dernier, le Commandant Dimitri Pelletier est à la tête du Centre de Secours Principal (CSP) de Châtelleraut et de la compagnie Nord-Est ⁽¹⁾. Il succède ainsi à Jean-Luc Redonnet, nommé Commandant du centre de Poitiers-Saint-Eloi depuis le 1^{er} septembre.

La nouvelle configuration du CSP a été inaugurée après la passation de commandement du 13 octobre dernier. Construit en 1972, le site avait besoin d'un sérieux rafraîchissement.

Lancée en septembre 2016, l'opération de réhabilitation offre à présent un meilleur cadre de travail aux pompiers châtelleraudais, notamment en termes d'évolution des effectifs (féminisation de la profession, présence de jeunes sapeurs-pompiers). L'évolution de l'activité opérationnelle a également été prise en compte. Le montant total des travaux s'est élevé à 824 503 €.

(1) 1 CSP (Châtelleraut) et 4 Centres d'Incendie et de Secours (Ingrandes, Les Ormes, Dangé-Saint-Romain, Saint-Gervais-les-trois-clochers).



Inauguration du centre de secours de Châtelleraut après travaux le mois dernier.

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier ou Jeune Sapeur-Pompier, contactez le Centre de secours de Châtelleraut Plus d'infos sur sdis86.net ou jsp86.com Pour toute urgence, composez le 18 ou 112.



Commandant Dimitri Pelletier, 42 ans

Après des débuts comme pompier volontaire et un service militaire au bataillon des marins-pompiers de Marseille en 1998, Dimitri Pelletier est recruté comme lieutenant au centre de secours principal d'Amiens. Il y devient chef de centre d'une des deux unités opérationnelles.

Puis il est promu responsable du centre opérationnel départemental d'incendie et de secours du Puy de Dôme en 2005, commandant de la compagnie de Chamalières en 2007, avant d'être affecté en 2009 au centre de formation de Valdivienne. « Je souhaitais reprendre un commandement et retrouver la dimension opérationnelle ; c'est pour cela que j'ai postulé pour le commandement à Châtelleraut. » Dimitri Pelletier est également conseiller technique risques chimiques au niveau départemental.

> LE CSP EN CHIFFRES

- L'effectif du CSP est de 120 sapeurs-pompiers (100 hommes et 20 femmes) et 40 Jeunes Sapeurs-Pompiers - JSP (30 hommes et 10 femmes). En 2016, le CSP a réalisé 2 839 sorties de secours pour 3 848 départs d'engins.
- Les services départementaux d'incendie et de secours sont financés chaque année par les dotations de l'État et des collectivités. En 2017, alors que le Département participait à hauteur de 12,5 millions d'€, la Ville de Châtelleraut aura versé un peu plus de 2 millions d'€.

Badges en mairie : pour la sécurité de tous !



À compter du 20 novembre, la Ville de Châtelleraut met en place un système de badges pour accueillir le public et assurer la sûreté des usagers et des agents. Lors de votre arrivée ⁽¹⁾, une pièce d'identité originale avec photo vous sera demandée par un agent d'accueil ⁽²⁾.

Elle sera conservée contre remise d'un badge d'accès : si les guichets multi-services restent accessibles sans badge, le nouveau sésame sera nécessaire pour rejoindre tous les autres services (état civil, urbanisme, éducation,...).

Pour vous rendre au tribunal d'instance ainsi qu'à la salle des permanences (conciliateurs de justice et diverses associations), vous devrez vous présenter devant la porte située au départ de la rampe d'accès avenue Clemenceau. Un visiophone permettra d'appeler votre correspondant et de vous identifier.

(1) Deux entrées sont actuellement à disposition pour accéder à l'accueil de la mairie, boulevard Blossac (entrée principale) et avenue Clemenceau (rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite).

(2) Si un groupe de plusieurs personnes (de la même famille ou non) se présente, une seule pièce d'identité sera nécessaire et uniquement les personnes de plus de 16 ans seront enregistrées.

VOIRIE

SÉCURISATION DU CHEMIN DE RONDE

Il y a plusieurs années, la SNCF avait sécurisé le Chemin de Ronde qui longe les voies ferrées afin d'en interdire l'accès. Mais avec le temps les barrières en béton se sont dégradées, certaines ayant même disparu. Suite aux demandes de la Ville, la SNCF vient de mettre en place une nouvelle clôture, de belle facture et s'inscrivant parfaitement dans l'environnement, sur plusieurs dizaines de mètres.

Les Châtelleraudais peuvent donc à nouveau emprunter en toute sécurité le Chemin de Ronde. Merci la SNCF !



VIE PUBLIQUE

SÉCHERESSE : CATASTROPHE NATURELLE ?

En raison des conditions climatiques et du niveau de sécheresse sur l'année 2017, le Maire informe les Châtelleraudais qu'un nouveau dossier pour faire reconnaître l'état de catastrophe naturelle auprès de la commission ministérielle est en cours de constitution.

Pour finaliser ce dossier, il est demandé aux propriétaires qui ont constaté des détériorations de leur habitation d'écrire au Maire en étant le plus précis possible dans la description des dommages et en joignant des photos.

Il est toutefois précisé que la commune de Châtellerauld n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour ses dernières demandes depuis 2009...

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter le service Santé Publique / Sécurité Civile de la Mairie au 05 49 20 21 40 et consulter le site internet de l'association Sécheresse86 : <http://ads86.org>

SANTÉ

COLLECTE DE SANG

Même jour, même heure, même lieu : le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.



La prochaine collecte aura lieu jeudi 30 novembre, 12 avenue Camille Pagé.

SACS POUBELLE - TRI SÉLECTIF



Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs poubelle sont distribués le 1^{er} mercredi de chaque mois, espace Clemenceau, de 8h à 17h30.

Prochain rendez-vous : mercredi 6 décembre 2017

ET AUSSI

- le 1^{er} **jeudi** de chaque mois **de 13h30 à 17h** au foyer Creuzé (Maison Pour Tous)
- le 1^{er} **mercredi** de chaque mois **de 8h30 à 12h** à la mairie annexe d'Ozon
- le 1^{er} **mardi** de chaque mois **de 13h30 à 17h30** à la mairie de Targé

ERRATUM

Dans le numéro du Châtelleraudais du 15 au 31 octobre, une sculpture en photographie prise devant la patinoire de La Forge à la Manu



« Extraversion », par Jacques Brouail

pendant l'été 2015 a été légendée à tort comme étant l'œuvre de l'artiste sculpteur Jacques Brouail. Il s'agissait en fait d'une œuvre intitulée « Lévitacion », de l'artiste Alain Donnadiou.

Toutes nos excuses à ces deux artistes !

EXPRESSIONS

POUR UN MONDE MEILLEUR

Gandhi disait : « Le monde contient bien assez pour les besoins de chacun, mais pas assez pour la cupidité de tous ».

L'explosion démographique au niveau mondial (7,5 milliards d'habitants), les pollutions et déforestation entraînent des conséquences irrémédiables pour la planète (dérèglement climatique) ainsi que des enjeux vitaux (conflits armés relatifs aux extensions de territoires, réfugiés climatiques, multiplication des épidémies relatives à la pollution).

Si la résolution de ces enjeux se joue au niveau des États, l'exemple doit être donné au niveau local ; c'est pourquoi la Ville de Châtelleraut et notamment l'une de ses élus, Evelyne Azihari, se sont très tôt engagées en faveur du développement durable. Les 2 projets majeurs, présentés dans ce numéro, sont les centrales photovoltaïques à Nonnes et à La Massonne, qui permettront de couvrir les besoins électriques annuels de 1 160 foyers de 4 personnes, hors chauffage, et éviter le rejet de 420 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

La mobilité douce, matérialisée par les vélos ainsi que les bornes électriques, commence à rencontrer son public.

Les conseils aux particuliers pour rénover et améliorer leur habitat sont prodigués via la plate-forme ACT'e.

Tous les équipements publics Ville et Agglo (gymnases, bâtiments recevant du public) sont progressivement rénovés afin de limiter leur consommation énergétique et de parvenir à des économies d'échelle.

Toutes ces mesures doivent nous conduire à améliorer notre Cadre de Vie, pour la santé des Châtelleraudais avant tout. Comptez sur nous pour continuer dans cette voie.

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

DILUTION ET PRÉSERVATION

En 2009, « l'école de gendarmerie » a fermé ses portes et l'on a commencé à parler, à Châtelleraut, de « l'ex école de gendarmerie ». En 2014, l'avenir de ce site a été au cœur de la campagne des Municipales. Pour nous, il était le lieu permettant de redynamiser notre ville en développant des liens entre formation, recherche et industrie.

Quel terme employer en 2017 ? La question ne se pose plus : circulez, il n'y a rien à voir, plus d'ancienne école, mais un quartier comme un autre, dit « de Laège » sans identité ni fonction particulière puisque regroupant, au hasard des nécessités, divers services et équipements.

Question réglée ou problème évacué ? Tour de passe-passe habile ou dégagement en touche malhabile ? À nos yeux, c'est gommer un peu vite un pan entier du passé de notre ville. Certes, il ne s'agissait pas d'un patrimoine architectural prestigieux ... mais c'était en revanche un patrimoine humain d'exception, une mémoire collective qui devait être préservée.

Alors souhaitons seulement que dans ce phénomène de dilution d'une école en quartier, un espace soit conservé pour rappeler, d'une façon ou d'une autre, ce qu'a été ce lieu et l'importance qu'il a eu pour les Châtelleraudais.

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, C. Pailler, S. Lansari-Capraz - groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr

INCIVILITÉS AU QUOTIDIEN

Depuis plusieurs mois, des citoyens prennent pour habitude à l'occasion de fêtes de mariage de manifester leur euphorie en s'appropriant la voie publique avec des véhicules en excès de vitesse, barrant la route aux usagers, brandissant des drapeaux étrangers sans avoir au préalable déposé une demande d'autorisation de manifester : puisqu'il s'agit de la voie publique ! Que font les médiateurs ?

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenus, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).



DÉCOUVREZ LES NOUVELLES
AIDES AUDITIVES
RECHARGEABLES

CAPTO®



Enfin! by Audilab

CHÂTELLERAUT
PRENEZ RDV DANS L'UN
DE NOS 2 CENTRES


133, av. du M^{al} Foch
Face C.Cial. Leclerc
05 49 21 60 00

85, bd Blossac
05 49 20 11 11

Tous nos centres sur www.audilab.fr

Audilab
Centres de correction auditive

Concerts exceptionnels !



ÉTOILE ROUGE

CHŒURS DE L'ARMÉE RUSSE

CHATELLERAULT
Nouveau théâtre Rue Chanoine-de-Villeneuve

Mardi 12 décembre
à 14H30 et 20H

LOCATIONS : Office de Tourisme : 05 49 21 05 47 - Leclerc - Auchan
fnac.com - ticketmaster.fr - billettereduc.com

RENSEIGNEMENTS : MELBA PROD 09 51 37 32 07

RÉGIE PUBLICITAIRE

Faites-vous mieux connaître à Châtelleraut !



Magazine Municipal
21 000 ex. tous les 15 jours
Guide Pratique
23 000 ex. en septembre



COMWEST²

20-3 rue de la Tranchée - 86000 Poitiers
Tél. 05 16 52 37 89 - comwest@sfr.fr

SALON DES MÉTIERS D'ART



GRATUIT
COMPLEXE CULTUREL DE L'ANGELARDE
CHATELLERAULT
SAMEDI DE 14^H À 19^H
DIMANCHE DE 10^H À 19^H

SAM. 25 DIM. 26 NOVEMBRE 2017

grand-chatelleraut.fr



GRAND CHATELLERAULT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Allianz Habitation

L'assurance qui s'ajuste à vos besoins,
ni plus ni moins.

www.allianz.fr



Déjà 1 an que vous êtes assurés
n'attendez plus la fin de votre échéance
et *venez* renégocier
vos contrats !

Guillaume LELOUP et son équipe



CHÂTELLERAULT
4 avenue Adrien Treuille
loup.chatellerault@allianz.fr
05 49 21 28 46

LENCLOÎTRE
6 rue de la Franchise
loup.lencloitre@allianz.fr
05 67 08 64 04

JAUNAY-MARIGNY
Le Moulin - 72 av. de Bordeaux
jaunay-marigny@allianz.fr
05 49 62 84 71

Avec vous de A à Z

Allianz



1^{ER} CONSTRUCTEUR
DANS LA VIENNE

MAISONS

DES MAISONS
POUR TOUS

Sweet

WWW.MAISONS-SWEET.COM

43 RÉSIDENCE PABLO PICASSO
86100 CHÂTELLERAULT

LABEL QUALITÉ
CONSTRUCTEUR CERTIFIÉ

05.49.02.57.47

À compter du 1^{er} janvier 2018 le PTZ pour les achats de logements neufs ne sera plus éligible dans la zone C. Pour la zone B2, le PTZ dans le neuf sera encore disponible mais avec une enveloppe limitée à 20% du montant maximal de l'acquisition contre 40% aujourd'hui. Pour plus d'informations : www.service-public.fr. Voir conditions en agences : étude gratuite et sans engagement. Maisons Sweet est une enseigne du Groupe BCMI. Capital de 100.000€. RC Poitiers B 381 735 018. © BCMI Communication.